

**ARRONDISSEMENT DE VIENNE  
CANTON DE L'ISLE D'ABEAU**

**COMMUNE DE TRAMOLÉ**

En exercice : 14  
Présents : 11  
Pouvoir : 02  
Votants : 13

**REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
N°2022-14**

L'an deux mil vingt deux  
Le 17 mars à vingt heures trente,  
Le Conseil Municipal de TRAMOLÉ  
s'est réuni en session ordinaire, à la mairie  
Sous la présidence de Jean-Michel DREVET, Maire  
Date de la convocation 11 mars 2022

PRESENTS : Jean-Michel DREVET, Marcel BERTHIER, Maurice BONNET-PIRON, Sébastien GUILLAUD, Dominique FLACHER, Laure-Paola GUIVIER, Florence MANDON, David ORJOLLET, Jean-Michel PIDOLOT, Philippe PELLET, Albane PINEDE, Annie, PIGNEDE, Sylvie SABATIER, Pascale CHOTEL

ABSENT excusé : Annie Pignède donne pouvoir à Jean-Michel Drevet, Laure-Paola Guivier donne pouvoir à Sébastien Guillaud, David Orjollet

Secrétaire de séance : Sylvie Sabatier

**OBJET : APPROBATION DU BUDGET COMMUNAL 2022**

M. Dominique FLACHER, adjoint aux finances, propose au conseil municipal, après un exposé détaillé, d'approuver le budget primitif 2022 pour le budget communal.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré,

**ADOpte**, le budget communal 2022 qui s'équilibre en dépenses et en recettes comme suit :

- Section de fonctionnement 777 045.69 €
- Section d'investissement 1 489 900,00 €

  
Jean-Michel DREVET  
Maire de Tramolé

Ainsi fait et délibéré en Mairie, les, jour, mois et an que dessus.  
Transmis et Visé par le contrôle de la légalité  
Certifié exécutoire et Affiché